



COMMUNIQUE DE PRESSE Paris, le 12 juillet 2019

4ème édition du « Prix Entreprise & Salariés Aidants » Lancement et appel à candidature 2019

- > Un Prix national qui récompense les meilleures initiatives des employeurs et des partenaires sociaux
- Un événement destiné à promouvoir l'aide aux aidants en activité professionnelle et à favoriser la diffusion des bonnes pratiques aux sein des structures privées et publiques.

Le défi de l'aide aux proches aidants, majeur pour notre société, s'impose aussi à l'entreprise dans un contexte de plus en plus sensible aux questions de santé au travail, de fidélisation/motivation des salariés, mais aussi de performance économique. Sur le plan national et international, les grandes entreprises ont été les premières à apporter des réponses construites. Ces initiatives doivent inspirer l'ensemble des acteurs économiques et sociaux en adaptant ces réponses aux différentes organisations : grandes entreprises, ETI, PME, TPE, fonction publique... In fine, il conviendra de trouver des solutions pour aider TOUS les aidants en activité professionnelle, quelle que soit leur situation, notamment les salariés de PME/TPE, les salariés à contrats courts (artistes et techniciens intermittents du spectacle, intérimaires, etc.), les salariés en recherche d'emploi, voire les indépendants et les auteurs...

L'enjeu de co-construction et de mise en visibilité de toutes ces initiatives est la raison d'être du Prix Entreprise & Salariés Aidants.

Le Prix Entreprise & Salariés Aidants 2019 est organisé par AUDIENS en partenariat avec AGRICA, B2V, IRP AUTO, LOURMEL, membres de l'Alliance professionnelle Retraite AGIRC - ARRCO, ainsi que FRANCE ALZHEIMER et l'OCIRP. Partenaires médias :

Appel à candidature du Prix Entreprise & Salariés Aidants 2019

A partir du 12 juillet 2019, les organisations commerciales ou non commerciales, les structures de la fonction publique, ainsi que les personnes (salariés, managers, intrapreneurs) ayant développé ou développant au sein de leur structure une démarche, un dispositif ou une action en faveur de leurs collaborateurs aidants familiaux, peuvent concourir gratuitement au Prix Entreprise & Salariés Aidants en téléchargeant le dossier de candidature sur le site www.prix-entreprise-salaries-aidants.fr, onglet « Participation 2019 ».

La date limite de dépôt des candidatures est fixée au 28 octobre 2019.

Jury 2019

Présidente du Jury :

Blandine LANGLOIS, DRH, Groupe Les Echos

Membres du Jury :

Anne CAMPAGNOLLE, Directrice Action et soutien (LOURMEL), Stéphane CORBIN, Directeur de la compensation de la perte d'autonomie (CNSA), Anne DELBEGUE, Directeur des Ressources Humaines (AUDIENS), Benoît DURAND, Directeur délégué (France Alzheimer), Dr Olivier de LADOUCETTE, Président (Fondation pour la Recherche sur Alzheimer), Florence LEDUC, Présidente (Association Française des Aidants), Gilles LENFANT, Responsable de Département Action Sociale (B2V), Etienne LOTTIN, Directeur de l'Action Sociale et Culturelle (Groupe IRP Auto), Sylvie PINQUIER-BAHDA, Directrice générale déléguée à l'engagement social (OCIRP), Céline POULET, Secrétaire générale (Comité Interministériel au Handicap), Claudine SARDIER, (Groupe Agrica), Maud STEPHAN, Déléguée générale (Réalités du Dialogue Social).

Colloque et remise des Prix Entreprise & Salariés Aidants 2019

Salons de l'Aéro-Club de France 18 novembre 2019

Le colloque et la cérémonie de remise des Prix se dérouleront le 18 novembre 2019 aux Salons de l'Aéro-Club de France (Paris 16), en présence de 250 invités (DG, DRH, Directeurs RSE, partenaires sociaux, responsables d'associations, élus, experts...).

La remise des Prix sera précédée par un colloque sur le sujet des aidants en activité professionnelle.

Pour en savoir plus :

www.prix-entreprise-salaries-aidants.fr

<u>Contact Presse :</u> Edouard de HENNEZEL edh@alteus-conseil.com